

Les écolos de Paris auraient payé au noir 2 clandestins pour faire leur campagne municipale

écrit par Christine Tasin | 6 août 2020



Que voulez-vous, quand on est EELV, on a bon coeur mais en même temps on tient les cordons de la bourse. Alors, si on peut faire d'une pierre deux coups... où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.

Mieux encore... pour toute réparation, les Verdâtres demandant au prestataire de service ayant employé les clandestins... de les aider à régulariser leur situation !

Deux hommes originaires du Nigeria auraient travaillé pendant la campagne pour l'un des prestataires du parti écologiste, sans que ce dernier en soit informé.

Le parti Europe Écologie Les Verts a-t-il tout maîtrisé lors de sa campagne pour les municipales à Paris ? [Mediapart](#) révèle que deux Nigériens, en situation irrégulière, ont été employés "au noir" pour distribuer des tracts. Le travail des deux hommes, rencontrés par le site

d'informations, a été intense avant le début de premier tour.

LIRE AUSSI >> [Le gouvernement muscle les sanctions contre le travail détaché illégal](#)

L'un d'eux a effectué une demande d'asile en septembre 2019. Du côté d'EELV, on botte en touche. La direction du parti et les candidats de la liste pour la capitale affirment auprès du site d'informations qu'ils n'ont jamais été mis au courant. Les deux intéressés n'en savent pas davantage. Ils étaient régulièrement prévenus la veille de l'opération de tractage. **"Si quelqu'un nous arrêtaient, on devait dire qu'on donnait un coup de main, gratuitement"**, raconte l'un des deux travailleurs.

Un prestataire pointé du doigt

EELV pointe du doigt l'un de ses prestataires. Ils sont cinq au total, mais **c'est la société Abis Communication**, basée à Paris, qui a remporté le plus de contrats. Parmi ses clients figurent Veolia, le Crédit mutuel ou encore la mairie de Paris. Cette société spécialisée dans la publicité et la distribution **a été rémunérée pour environ 50 000 euros, a précisé le parti écologiste à Mediapart.**

Le patron d'Abis Communication a lui aussi assuré ne pas être au courant de l'emploi de personnes "au noir". Même si l'un de ses sous-traitants s'occupe du recrutement. "Il y a un turn-over important dans le milieu de la distribution, s'il y a un remplacement de distributeur dans le cadre d'un désistement, on n'est pas au courant", justifie-t-il.

EELV promet de la transparence

EELV tente de désamorcer la polémique naissante. "Vérifier qu'un prestataire respecte le cahier des charges environnementales, c'est facile. Mais là on est sur une

potentielle tromperie. On ne peut pas demander à chaque prestataire, à chaque fois qu'on passe une commande, de savoir s'il est en conformité avec la loi. C'est un préalable", estime Julien Bayou, secrétaire national d'EELV.

Après avoir informé EELV de l'existence d'une sous-traitance, les candidats EELV ont contacté la société Abis Communication par le biais d'un courrier pour exiger d'avoir toutes les informations nécessaires. *"Si des cas d'emplois irréguliers sont avérés, on exigera du prestataire qu'il les accompagne dans une démarche de régularisation, on ne peut pas laisser faire ça"*, affirme Hélène Bracon, la directrice de campagne [du candidat EELV à Paris, David Belliard](#).

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/municipales-a-paris-des-sans-papiers-payes-au-noir-auraient-distribue-des-tracts-eelv_2132380.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Twitter&Echobox=1596622623#xtor=CS3-5083